Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) et ses Compagnons arrivèrent le matin du quatrième jour [de Dhûl Ḥijjah]. Il ordonna alors à ses Compagnons de faire une ‘Umrah [et de se désacraliser]. Les Compagnons demandèrent : « Ô Messager d’Allah ! Quelle désacralisation ? » Il leur répondit : « La désacralisation totale ! »

‘Abdallah ibn ‘Abbâs (qu’Allah l’agrée, lui et son père) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) et ses Compagnons arrivèrent le matin du quatrième jour [de Dhûl Ḥijjah]. Il ordonna alors à ses Compagnons de faire une ‘Umrah [et de se désacraliser]. Les Compagnons demandèrent : « Ô Messager d’Allah ! Quelle désacralisation ? » Il leur répondit : « La désacralisation totale ! »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

‘Abdallah ibn ‘Abbâs (qu’Allah l’agrée, lui et son père) informe du fait que le Prophète et ses Compagnons arrivèrent à La Mecque, l’année du Pèlerinage d’Adieu, au matin du quatrième jour [de Dhûl Ḥijjah]. Certains Compagnons étaient uniquement en état de sacralisation pour le Pèlerinage seul (en mode : « Ifrâd ») tandis que d’autres comptaient lier la ‘Umrah et le Pèlerinage (en mode : « Qirân »). Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) ordonna aux deux groupes de Compagnons qui n’avaient pas apporté une bête à sacrifier de transformer leur état de désacralisation du Pèlerinage en celui d’une ‘Umrah. Ceci choqua les Compagnons qui considéraient très grave de se désacraliser totalement de sorte que les rapports conjugaux leur soient permis, puis de se remettre en état de sacralisation pour le Pèlerinage. Voilà pourquoi, ils lui demandèrent : « Ô Messager d’Allah ! Quelle désacralisation ? » C’est-à-dire : Quelle désacralisation devons-nous effectuer ? » Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) leur répondit : « La désacralisation totale ! Ainsi, il vous sera autorisé tout ce qui vous était interdit pendant votre état de sacralisation. » Alors, les Compagnons (qu’Allah les agrée) exécutèrent l’ordre du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut).

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/4537